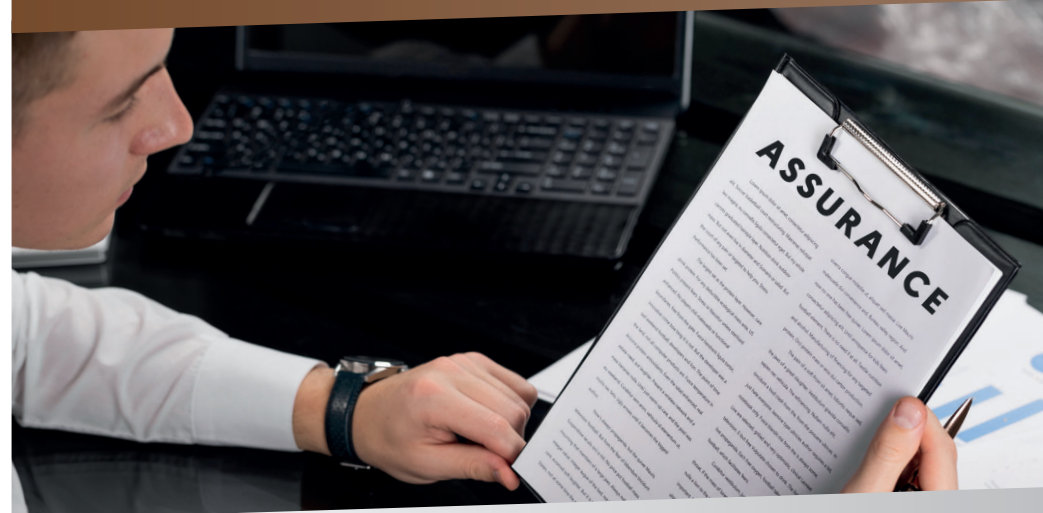




CFA ACADÉMIQUE de NORMANDIE

BTS ASSURANCE



SECTEUR COMMERCE - BANQUE



OÙ SE FORMER ?

- **UFA RISLE-SEINE - PONT-AUDEMER**
02 32 41 46 55

CONTACTEZ-NOUS

CFA 
ACADÉMIQUE
de NORMANDIE

CFA ACADÉMIQUE DE NORMANDIE
2, RUE DU DOCTEUR FLEURY
76132 MONT SAINT AIGNAN
TEL : 02 32 08 96 61
cfa-academie@ac-normandie.fr
www.cfa-academie-normandie.fr

Condition d'accès

L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus). La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

Afin de vérifier l'accessibilité du diplôme, vous pouvez contacter le CFA A par mail : cfa-academique@ac-normandie.fr

Le candidat doit formuler ses vœux sur Parcoursup.

Métiers

- Agent général d'assurances
- Conseiller en assurances
- Courtier
- Gestionnaire de contrats d'assurance
- Guichetier

Entreprise d'accueil

Il exerce son activité dans les sociétés d'assurances, de courtage, les agences générales ou les banques proposant des produits d'assurance. Il peut aussi travailler dans les services de gestion de contrats d'assurance des grandes entreprises.

Objectifs / Compétences

Le BTS Assurance forme des techniciens appelés à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement des sinistres, en assurances de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes.

Le BTS Assurance forme des techniciens appelés à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement des sinistres, en assurances de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes.

Durée de la formation

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation.

Poursuite d'études

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle du domaine commercial, en licence générale (économie-gestion ou en sciences de gestion), en école de commerce ou de gestion.